

Réunion du 6 octobre 2014

Visioconférence Rennes-Brest-Lannion-Lorient

Ordre du jour

- Évolutions de l'outil signalement
- Tour de table des animations locales sur l'adresse
- Présentation du projet BANO (Base nationale adresse ouverte)

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BARBIER David	TomTom
1		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
1		BIBENS Erwan	Here
1		BODET Frédéric	Coglais communauté
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
1		DE LA BOUERE	Louis-Julien
1		DELEURME Arnaud	CC Bretagne romantique
1		DUCEUX Sylvaine	Lorient Agglomération
	1	FORTIN Thomas	SAFI
1		GOGUET Jérôme	DDFIP35
1		GUITTON Julie	Ville de Lannion
1		JACQ Tanguy	CC du Pays d'Aubigné
1		LE CORRE Marie-Pierre	DDFIP35
1		LE HIR Fabienne	BMO
1		LE PRIOL Estelle	Montfort Communauté
1		LEFEUVRE Erwan	Lannion-Trégor Communauté
1		MEVEL-VIANNAY Stéphane	CG35
1		NAJA Elisabeth	BMO/Pays de Brest
1		OMNES Chantal	Ville de Lannion
1		PARC Alexandre	Lorient Agglomération
1		PATRAULT Cyril	SDIS35
1		PAYEN Gautier	TomTom
1		PELHATE Sébastien	Région Bretagne
1		PHUNG Fabrice	DREAL Bretagne
1		POVY Loïc	Ville de Lannion
1		QUEST Christian	Etalab - OpenStreetMap
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
1		VOURC'H Grégoire	BMO/Pays de Brest
27	1		

Préambule

Le pôle métier se déroule en présence d'acteurs nationaux sur l'adresse : la société Here, Tomtom et OpenStreetMap/Etalab.

Évolutions de l'outil SIGN'ADRESSE

S. Pelhate présente les évolutions validées et intégrées à l'outil en version de test.

Version dev.geobretagne.fr/signalement/

→ **Workflow** : prise en compte des signalements par les gestionnaires d'adresse. Aujourd'hui, Here envoie régulièrement les signalements ; pour rappel, il suffit à chaque gestionnaire d'envoyer un listing des signalements traités (règle de nommage OPERATEUR-DATE.txt, cf. onglet Workflow)

→ **Affichage de nouveaux fonds de plan** : fond de plan Pays de Brest, BANO (flux mis à disposition par l'équipe Géo-Bretagne et mis à jour toutes les semaines), fond de plan cadastral ;

→ **Flux RSS** : filtrages par nombre de pièce(s) jointe (s) suite à une demande DGFIP ;

→ **Les membres du pôle métier sont invités à réagir sur cette version de développement avant mise en production**

TomTom signale qu'ils ont traité 900 anomalies en 2013 et 450 en 2014.

Pièces jointes à un signalement

Rennes Métropole : peut-on avoir accès aux délibérations de Rennes Métropole ?

→ Non toujours pas, car problème technique et de propriété vis-à-vis de certains plans fournis (google par exemple).

Lieux-dits pas encore pris en compte dans OSM, mais ça devrait venir.

Lannion : délibération générale en cours de constitution, pas de difficulté à transmettre les informations (pas de fond de plan).

Lorient : pas de souci de fond de plan car utilise les fonds de Sign'adresse ou des fonds cadastre.

Brest : fond de plan cadastral, plans projets, pas de souci.

35 (hors RM) : que des fonds cadastraux, donc pas de souci.

TomTom, Here : appelle systématiquement les mairies pour vérification quand il n'y a pas de pièces jointes.

On peut acter que sur Rennes Métropole les signalements sont viables car Rennes Métropole « veille » et valide les signalements.

Enseignement à tirer : sensibiliser les communes à ne pas utiliser des fonds de plan qui peuvent poser problème au niveau juridique.

Échanges

Q. : Comment valoriser les workflow de prise en compte de l'adresse par les différents gestionnaires d'adresse ?

R. : via filtre (pris en compte/non pris en compte) + champ ajouté dans la fiche d'un signalement. Nota : le traitement fait déjà l'objet d'un nouveau champ consultable lorsque l'on télécharge les signalements. SDIS35 estime intéressant d'associer La Poste, ERDF, Veolia, etc. Le but est vraiment d'avoir un guichet unique.

Analyse des signalements par domaine (cf. tableau). « wanadoo.fr » est souvent un nom de domaine « mairie ».

Q. TomTom : y-a-t-il une possibilité de catégoriser les anomalies via un filtre par nature de modifications?

R. Un champ existe déjà. Il peut être utilisé via un flux WFS, TomTom va tester. Attention le champ Nature de la modification n'est pas présent quand on importe une base d'un autre outil de signalement (Rennes Métropole, SDIS35).

Tour des tables des animations locales sur l'adresse

35

Les communautés de communes travaillent. Au **Pays d'Aubigné**, l'outil va être présenté en conseil communautaire. Un MCD commun va bientôt être stabilisé et mis à disposition sur GéoBretagne.

Phase de communication prévue par EPCI. 2 approches pour le fond de plan : soit OpenStreetMap, soit un fond de plan maison. **Coglais communauté** a choisi OSM par exemple. Pour rappel un script Geokettle permet de rapatrier le fond OSM dans le fond de plan maison (travail conjoint entre Bretagne Romantique et Pays d'Aubigné). Pour **Bretagne Romantique**, l'adresse sera une priorité en 2015 avec sensibilisation auprès des mairies sur Sign'adresse. Le projet sera remis en route sur **Montfort communauté** pour fin 2014/début 2015.

DDFIP35 : rappelle l'obligation pour les communes de plus de 2000 habitants de signaler tout changement dans la déclaration de voies. Un test va être effectué sur 1 commune (Pleumeuleuc) pour voir si Sign'adresse pourrait être l'outil unique de signalement pour la DDFIP. A priori, rien ne l'empêcherait. Une présentation a été faite auprès des géomètres du cadastre. A l'issue du test, la DDFIP se prononcera définitivement sur la pertinence de l'outil. A minima, ils signalent qu'il faut la référence cadastrale.

Une réunion de sensibilisation devrait être organisée avec les partenaires plus largement : La Poste, ERDF, Veolia, etc.

Il manque juste un contact AMF.

Rennes Métropole : va refaire un tour dans les communes. Effort souligné de quelques communes (Minaic-Sous-Bécherel, Romillé, Laillé). Production de plans A3 dans les communes avec les adresses visibles. Convention signée avec Here, et en cours pour TomTom. Les données sont dans la BANO. API RVA (référentiel voie adresse) pour la recherche sur les adresses.

29

Le groupe de travail partenarial a produit un courrier cosigné **CG29, SDIS29 et IGN**, adressé début septembre et diffusé sur GéoBretagne avec plaquette sur l'adresse et un rappel du contexte réglementaire. (cf. [lien sur GéoBretagne](#)).

On passe maintenant aux réunions de sensibilisation à partir de mi-octobre. La démarche est ouverte aux gestionnaires d'adresse s'ils le souhaitent.

Enseignements :

- ça peut s'essouffler très vite ;
- un élément clé est la participation de la DDFIP, pas encore acté dans le 29 ;
- réactivité dans la prise en compte des signalements par les collectivités
- il est important de montrer aux communes que les signalements sont pris en compte ;
- intérêt de faire participer d'autres partenaires comme Veolia, ERDF, etc.

BMO travaille au fait de remonter tous les signalements internes de BMO sur Sign'adresse. BMO monte une base adresses « pays » (hors BMO) à partir du fichiers des adresses codifiées des locaux et des propriétaires (MAJIC) de la DGFIP et des numéros de voies et centrides des parcelles du plan cadastral. Cet inventaire est confronté aux bases IGN et BANO et autres fichiers d'adresses afin de qualifier l'adresse. BMO fera un retour sur ces travaux. Rendez-vous avec IGN prévu la semaine prochaine. Un travail est en cours pour améliorer la performance du fond de plan..

22

Lannion-Trégor communauté et Ville de Lannion : déplorent le fait de ne pas avoir de dynamique départementale. Leur entrée est métier et centré sur leurs besoins. Ils ont fait le choix d'OSM comme fond de plan pour leurs applicatifs. Ils ont leur propre plan mais souhaite corriger OSM si c'est possible. Intéressé par la BANO.

LTC demande comment les signalements sont pris en compte dans OSM. Réponse OSM : rien n'est obligatoire, tout à chacun peut s'en emparer s'il le souhaite.

La réunion départementale n'est pas oubliée mais LTC n'a pas eu le temps de la lancer pour le moment. LTC rappelle l'importance de disposer d'une référentiel

adresse bien au-delà de l'aspect géolocalisation.

56

Lorient agglomération : courrier adressé aux communes mais rapide essoufflement. Un vice-président est arrivé et porte le projet. En terme d'animation, il manque malheureusement des acteurs : SDIS56, DDFIP56, gestionnaires de réseaux, etc.

Lorient agglomération a engagé une chargé de mission open data. Souhaite aller vers la licence ouverte. Les documents produits dans le cadre d'une étude de GéoBourgogne sur les licences disponibles est évoqué : http://www.geobourgogne.fr/accueil/actualites/10_746/comparatif_des_licences_applicables_aux_donnees

Présentation du projet BANO (Base nationale d'adresses ouverte) par OpenStreetMap

La présentation exhaustive de C. Quest est téléchargeable ici : <http://cms.geo-bretagne.fr/content/presentation-bano-bano2>. C'est la présentation utilisée pour la commission Données du CNIG de la semaine précédant le pôle métier.

Constat

État des lieux de la multiplicité des bases adresse. Constat partagé à l'occasion du rapport Lengagne en 1999 et le rapport Afigéo en 2012.

Beaucoup de rapports, études sur le sujet et malgré cela, rien n'a été changé depuis (ex. toujours pas d'identifiant unique).

Nouveau contexte

Actuellement, l'État mène une stratégie numérique.

Soutien d'Etalab au projet BANO initié par OpenStreetMap France. Ce projet vient en complément d'OSM.

Des scripts ont été développés pour récupérer les données du cadastre. Et plutôt que d'imposer les données par import massif (ce qui est souvent mal vu par la communauté OSM), le choix a été fait de créer BANO avant de la mettre dans OSM.

Aujourd'hui, BANO c'est :

- 15 millions d'adresses « à la plaque » (75 % cadastre, 10 % Opendata, 15 % OSM).
- un identifiant unique INSEE/FANTOIR

▪ des fichiers disponibles en CSV, shapefile et RDF (pour INSPIRE)

Le rendu BANO permet aux contributeurs OSM de corriger. Le cycle « collecte, traitement, diffusion » se fait toutes les nuits.

Vers BANO²

Etalab a créé une start up d'Etat (2 personnes) pour mettre en place en 6 mois une plateforme ouverte, un guichet web collaboratif, une API de diffusion pour s'abonner aux flux de modifications, et une API de géocodage.

L'idée n'est pas de faire un n^{ième} guichet unique, mais de permettre aux IDG de s'interfacer avec ce guichet national.

C'est ouvert pour les développeurs intéressés.

Feuille de route « globale »

- sécurisation des partenariats : OK DG-FIP, en cours avec La Poste et IGN (pas encore d'accord) ;
- prise de contacts pour partenariats locaux
- démarrage outil de géocodage
- co-design de la plateforme de gestion commune
- développement de la 1^{ère} version de la plateforme

Feuille de route « données »

- ajout à court terme des lieux-dits
- amélioration de la couverture des 6000 communes sans cadastre vectoriel
- intégration de nouvelles sources d'adresse
- recherche de trous par croisement avec des bases adresses sans XY

A retenir

- BANO² fait partie de la stratégie de la modernisation de l'État, souci de se baser sur l'existant
- données et logiciels libres, ouverts et gratuits
- fonctionnement collaboratif

Point sur les licences

2 licences ODbL et licence ouverte LO/OL.

Les points communs :

- on peut réutiliser les données
- mention de la source des données obligatoire

Les différences :

- sur la notion de partage à l'identique :

→ Dans le cas de la licence ouverte LO/OL, si je mélange les données avec d'autres, je ne suis pas obligé de repartager les données.

→ Avec la licence ODbL, cela impose le partage à l'identique.

Pour la BANO, elle est en licence ODbL.

Q. Que peut faire un privé avec les données de la BANO ?

R. Pas d'obligation si l'usage est différent de celui de créer des adresses.

Q. Une collectivité sous licence LO/OL peut-elle reverser ses données dans OSM ?

R. Oui, mais ne peut pas réutiliser des données d'OSM dans sa base LO/OL.

Échanges

Q. Va-t-il y avoir des flux uniques au niveau national (WMS/WFS) ?

R. : ce n'est pas un problème, mais la logique d'API est centrale. Remarque : nous, en local, nous avons besoin des flux.

Q. C. Quest : Y-a-t-il un identifiant unique de l'adresse ?

R. Oui mais il est variable selon les territoires. Attention au code Fantoir car il n'existe que sur les voies publiques.

Q. C. Quest : quelles obligations pour les communes de moins de 2000 habitants ?

R. : Aucune. Cela part d'une volonté locale.

Remarque : il faut un espace entre le numéro et le bâti sinon, c'est souvent inexploitable dans les applicatifs de géocodage, car dans BANO ce n'est pas fait. Il faudrait éclater le plus possible les champs.

Q. : Comment sont gérées les adresses « en trop » (ex. cadastre) ?

R. Actuellement ce n'est pas géré mais cela le sera dans BANO². Dans BANO², la plateforme sera plus sécurisée pour mieux identifier le contributeur public. Il y aura également une phase de contact auprès des communes pour les informer des données existantes. Cela se basera sur les partenariats locaux s'ils existent.

A voir : mise en place d'un lien vers un service BANO pour mettre à jour la base. Tout nouveau signalement sera mis à jour dans BANO.

Q. : Comment mettre à jour BANO1 ?

R. Via OpenStreetMap.

Q. : Calendrier ?

R. contrat de 6 mois, pour le moment.

Q. : Géocodage ?

R. test opensource avec ElastikSearch.

Q. : la licence ODbL va être un frein pour certains opérateurs et ce n'est pas forcément la logique d'Etalab ?

R. il est possible d'avoir un système de double licence pour rendre les choses possibles pour ces opérateurs (étude juridique en cours). C'est d'ailleurs pour cela que BANO² sera à côté d'OSM.

Information annexe : co-animation dorénavant assurée par S. Pelhate (en remplacement de L. Vinsonneau) et G. Vourc'h.

Les ressources en ligne

▪ **Courrier 29 avec la plaquette de présentation et le rappel du contexte réglementaire de l'adresse :**

<http://cms.geobretagne.fr/content/courrier29-signadresse>

▪ **Vidéo pédagogique sur Comment ajouter un signalement dans Sign'adresse ? faite par Brest métropole Océane**

<http://cms.geobretagne.fr/content/ajouter-signalement-signadresse>

▪ **Vidéo pédagogique sur Comment s'abonner à un flux RSS de Sign'adresse ? faite par la Région Bretagne**

<http://cms.geobretagne.fr/content/abonnement-flux-rss-signadresse>

Suites à donner

▪ **S. Pelhate** : met en production la nouvelle version de Sign'Adresse

▪ **TomTom** : teste le flux WFS des signalements pour catégoriser les anomalies par nature de modification

▪ **DDFIP 35** : nous fait un retour sur l'expérimentation sur la commune de Pleumeuleuc et le fait que Sign'Adresse puisse être le guichet unique pour le signalement en matière d'adresses et de voies

▪ **EPCI35** : dès qu'il est finalisé, les EPCI mettent à disposition le modèle de données et éventuellement le script Geokettle pour la passerelle entre OSM et le modèle départemental.